

**Compte rendu du conseil de l'UFR SDL  
du 22 janvier 2010 (Université P8, salle A 148)**

Présents : Anne Hertz, Joaquim Brandão de Carvalho, Mario Barra Jover, Saveria Colonna, Christian Cuxac, Brigitte Garcia, Ewa Lenart, François Lopez, Clément Michard, Léa Nash, Laurent Roussarie, Michela Russo, Marie-Anne Sallandre, Marzena Watorek

Représentées : Sophie Wauquier (par Joaquim Brandão de Carvalho), Florence Villoing (par Saveria Colonna)

**Ordre du jour**

1. Validation du CR du conseil d'UFR du 23 octobre 2009
2. Résultats de la dernière élection partielle (François Lopez)
3. Problèmes administratifs et techniques
  - 3.1. Heures complémentaires
    - 3.1.1. Année en cours
      - problèmes transversaux
      - problèmes propres aux composantes
    - 3.1.2. Prévisions 2010-11
  - 3.2. APOGEE et problèmes afférents (Laurent Roussarie/Joaquim de Carvalho)
  - 3.3. Matériel et salles
    - réaménagement des bureaux de l'UFR (casiers, ordinateurs, meubles, portes, etc.)
    - problème des chaises en Préfa 1
    - règles d'utilisation du matériel disponible
    - équiper une salle vidéo
    - nouvelles salles
  - 3.4. Responsabilité du Master LSF
  - 3.5. Renouvellement partiel du comité consultatif (C. Cuxac)
  - 3.6. Proposition de redénomination du département 'Didactique des Langues Etrangères' (M. Watorek)
4. Services enseignants et questions pédagogiques
  - 4.1. Poste MCF Didactique (anciennement occupé par Watorek)
  - 4.2. Tâches pédagogiques HORS enseignement (inventaire à établir)
  - 4.3. Questions touchant au planning du 2ème semestre
  - 4.4. Prévision et appui des demandes de délégation ou sabbatique
  - 4.5. Participation de SDL aux enseignements de l'IED (M. Barra)
5. Problèmes pédagogiques et vie étudiante
  - 5.1. 'Mastérisation' : état des choses
  - 5.2. Projet de participation de SDL a une convention Paris-8/Boston University
  - 5.3. L'association VOLAPUK (Clément Michard)
  - 5.4. Aide à la Réussite : le point
    - par composante
    - enseignants référents
    - activation du Webmail Paris-8
    - tutorat
    - réorientation
6. Questions diverses /la parole aux membres externes

## **1. CR du conseil d'UFR du 23 octobre 2009**

Validation à l'unanimité (vote à main levée)

## **2. Résultat de la dernière élection partielle au conseil d'UFR**

M. Watorek élue au collège A, remplace P. Martinez

E. Lenart élue au collège B, remplace M. Watorek

F. Lopez élu (administratif)

4 des 8 étudiants membres du conseil de l'UFR ont quitté l'université, mais ceci n'a pas donné lieu à une réélection partielle, étant donné que le conseil compte 4 sièges de titulaires pour le collège étudiant. Les 4 étudiants qui restent sont donc titulaires : Diane Delbreil, Jérôme Guédin, Mariana Hernandez, Clément Michard. Ils appartiennent tous les 4 à la filière 'linguistique générale', mais représentent évidemment tous les étudiants de SDL, quel que soit leur domaine de spécialité (linguistique, didactique, LSF).

## **3. Problèmes administratifs et techniques**

### **3.1. Heures complémentaires**

L'UFR dispose de 500 heures pour 2009-10.

195 heures pour la composante LLS .

Pour l'année prochaine, il faudra programmer les heures complémentaires avant la rentrée en indiquant le nombre d'heures allouées par composante, la liste précise des conférenciers et des chargés de cours, le nombre d'heures de vacations ou conférence pour chaque personne recrutée : et faire valider le tableau complété par le conseil d'UFR avant la rentrée universitaire (donc, par le conseil d'UFR de juin 2010).

Problème de paiement des heures complémentaires à certains intervenants, notamment à ceux qui sont au chômage

Proposition de A. Hertz : afin d'éviter ces problèmes, faire valider les dossiers de CC/conférenciers par la comptabilité centrale avant de soumettre la proposition au conseil d'UFR. Eviter par ailleurs de payer en HC des enseignants titulaires d'autres UFR de P8 pour des cours assurés en SDL.

M. Watorek ajoute que c'est le cas de certains enseignants du département COM.FLE qui interviennent dans la composante DDLE.

A partir de 2010-2011, les titulaires d'autres UFR de Paris 8 intervenant dans nos composantes devront intégrer ces heures dans leur service d'enseignement.

Remarque de J. de Carvalho : le montant initialement prévu d'heures complémentaires à payer pour la composante DDLE a été dépassé en 2008-09. Les listes de CC et conférenciers doivent impérativement être validées *avant* la rentrée, et non a posteriori. En cas d'imprévu, priorité doit être donnée aux non titulaires.

L. Nash demande pourquoi le personnel CNRS (D. Bassano, M. Hickmann) est payé en HC quand il intervient dans des cours, la transmission du savoir faisant partie de leur mission de chercheurs. Réponse de M. Watorek : elles remplacent S. Wauquier en délégation au CNRS.

### **3.2. Le logiciel APOGEE**

L. Roussarie : il faut renseigner les personnes s'occupant d'APOGEE sur les spécificités de SDL (par exemple, les spécificités de notre maquette : beaucoup d'EC de licence laissés au choix). C'est un logiciel qu'il faut paramétrer et tout le monde doit y participer, notamment pour ce qui est des tâches administratives (la gestion des diplômes, la saisie des notes). Il faut leur donner des spécifications pour modéliser notre diplôme.

M. Barra : d'autres universités ont obtenu des résultats positifs à long terme malgré une transition difficile.

A. Hertz demande ce que nous devons faire concrètement.

L. Roussarie : écrire les grandes lignes de nos diplômes et faire remonter l'information à L. Roussarie ou à J. Carvalho, dans l'immédiat, pour la maquette, les inscriptions et la saisie des notes.

### **3.3. Bureaux de l'UFR**

Les bureaux ont été équipés de deux nouveaux ordinateurs, un Mac et un PC.

A. Hertz : 6000 € sont prévus pour l'équipement. Il faut penser à changer le mobilier informatique, les casiers, la porte d'entrée et l'armoire blindée, changer ou réparer les convecteurs électriques de Préfa 1 et pouvoir fermer les salles à clé.

Il est abordé la question des règles d'utilisation du matériel : il manque chaque semaine des câbles et des rallonges dans l'armoire. Il est instamment demandé aux enseignants qui utilisent un vidéoprojecteur de remettre tout le matériel à sa place après chaque utilisation, sans rien oublier.

Nouvelles salles : nos deux salles du bâtiment B sont remplacées à partir de février 2010 par deux salles dans le bâtiment A. L'une d'elles (A 384) pourra servir de salle vidéo pour une petite quarantaine d'étudiants environ. M.-A. Sallandre demande en effet depuis 2 ans une salle vidéo équipée. C. Cuxac propose de l'équiper aussi d'un tableau blanc interactif.

**3.5. Le comité consultatif** a été renouvelé. Les deux candidates (M. Watorek et E. Lenart) ont été élues à l'unanimité.

C. Cuxac : une réunion du nouveau comité consultatif est prévue le 12 février 2010.

### **3.6. Proposition de changement de nom du département DDLE**

M. Watorek propose que le département DDLE s'appelle désormais « Didactique et Acquisition des Langues » (DAL). Le changement de nom est approuvé à l'unanimité (vote à main levée).

## **4. Services enseignants et questions pédagogiques**

### **4.1. Poste MCF didactique**

A. Hertz : la direction de l'UFR n'a pas reçu d'information concernant ce poste, en dépit des courriers envoyés à la présidence.

M. Barra : les postes qui ne paraissent pas maintenant au J.O., seront publiés "au fil de l'eau". L'ancien poste de M. Watorek sera reconduit mais publié de cette façon.

L. Nash demande si les dates de qualification changent. M. Barra répond qu'elles restent inchangées.

### **4.2. Tâches pédagogiques hors enseignement**

A. Hertz : chaque enseignant doit répertorier ses tâches pédagogiques hors enseignement pour fin mars (pour l'année 2009/2010). Par exemple : encadrement de stages, de mémoires et de mini-mémoires, responsabilité d'un diplôme, réunions pédagogiques, EC de linguistique de terrain (assuré en plus du service d'enseignement), etc.

### **4.4. Demandes de délégation pour recherche et de sabbatiques**

S. Wauquier, en délégation au CNRS, demande une reconduction de sa délégation ; F. Villoing a également demandé une délégation, qui n'a pas été appuyée par le CS du fait de la demande parallèle (et prioritaire) de Sophie W.

Il appartient à l'UFR d'échelonner les demandes, en appuyant une seule demande à la fois pour donner les plus grandes chances de succès aux candidats. Il est rappelé que les délégations-CNRS et sabbatiques sont attribués en priorité aux personnes qui préparent des HDR. Il est demandé aux collègues envisageant de solliciter un congé-recherche d'en informer à l'avance la direction de l'UFR, de façon à ce que le conseil puisse arrêter collectivement le calendrier le plus favorable à tous.

### **4.5. Enseignements de l'IED**

M. Barra : on peut proposer à l'Institut de l'Enseignement à Distance une mineure SDL. Les cours à distance sont comptabilisés dans le service d'enseignement des enseignants qui les assurent. Mario suggère que SDL fasse un essai en proposant une mineure-IED, avec 3 matières, les fondamentaux par exemple (la majeure étant indéterminée) ; pour plus d'informations on peut contacter Gilles Bernard ; A. Lecomte est désigné pour piloter la mise en place de cette mineure SDL-IED.

## **5. Problèmes pédagogiques et vie étudiante**

### **5.1. Mastérisation**

Rien de nouveau

### **5.2. Convention Paris 8/Boston University**

Il s'agit d'un programme d'échange d'étudiants, niveau L ou M. En concertation avec les responsables du programme, il est envisagé de proposer aux étudiants de Boston intéressés par une option 'SDL' de suivre les 3 fondamentaux du master LTD et/ou une sélection d'EC de niveau L.

### **5.3. L'association VOLAPUK**

L'association demande à l'UFR des subventions pour la diffusion de l'information (publication de la gazette, courriers, interventions dans des lycées) pour faire connaître les SDL.

A. Hertz : l'UFR donne à Volapük accès à sa photocopieuse et à des ordinateurs, et a accepté de régler les frais d'enregistrement de l'association (une quarantaine d'euros) . Mais pour d'autres financements, il faut solliciter des subventions à l'extérieur de l'UFR : s'adresser au CEVU et au vice-président étudiant pour connaître les possibilités offertes aux autres associations étudiantes de Paris 8.

### **5.4 Aide à la réussite**

A. Hertz : nous devons rendre compte de ce qui a été fait.

LLS a dédoublé certains cours, va proposer des tuteurs (prochainement) et a prévu une semaine intensive à la fin de l'année.

Deux tuteurs ont par ailleurs été recrutés pour aider les étudiants dans les cours fondamentaux. Mais dans l'ensemble, les étudiants fréquentent peu les tuteurs — notamment ceux qui auraient le plus besoin de les fréquenter.

A. Hertz et M. Barra proposent que les enseignants désignent les étudiants qui doivent aller voir les tuteurs et leur écrivent un mail personnel les enjoignant de le faire.

C. Michard : il faut distinguer le tutorat d'accueil et le tutorat d'accompagnement. CM signale que les étudiants qui ont affaire aux tuteurs sont plus souvent en L3 qu'en L1 ou L2. Il propose d'observer le fonctionnement du tutorat au cours du second semestre et de décider ensuite ce qu'il convient de faire l'année prochaine.

Il est nécessaire d'informer les étudiants en L1 de l'existence du tutorat au début de l'année universitaire.

Enseignants référents : aucune réponse de la part des étudiants concernés.

Il faut rendre obligatoire l'activation du webmail-Paris 8 pour tous les étudiants. Les enseignants sont invités à ne répondre qu'aux mails ayant des adresses Paris-8, quand ils communiquent avec les étudiants. En 2011 : rendre obligatoire l'activation du webmail Paris-8 au moment de l'inscription.

La séance est levée à 17h45.

Le prochain conseil aura lieu le 9 avril 2010 à 15h.

C.-r. établi par Ewa Lenart